

**SICAV de droit français**

**LMDG DOLAN MCENIRY US  
CORPORATE 2029**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2025

**Société de Gestion : UBS LA MAISON DE GESTION  
Dépositaire : CACEIS Bank  
Commissaire aux Comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit**

UBS LA MAISON DE GESTION - 39 rue du Colisée - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	8
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	20
6. Annexe(s)	47
Caractéristiques de l'OPC	48

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

**Prospectus**

Néant

### ANALYSE DU CONTEXTE ECONOMIQUE

---

#### Premier trimestre 2025

##### Économie : l'année avait bien démarré pour l'Europe ...

Le premier trimestre s'est achevé sur une progression solide des marchés européens : l'Eurostoxx a brillé avec une hausse de 7,2%, tandis que le CAC 40 a grimpé de 5,5%. Toutefois, les turbulences de mars ont terni cette tendance positive, avec une baisse de 4 % des principaux indices européens sur le mois. En cause, le « Liberation Day » prévu le 2 avril prochain pendant lequel Donald Trump annoncera une nouvelle salve de droits de douane.

La poursuite de la baisse des taux de la BCE et un sentiment des investisseurs particulièrement négatif envers l'Europe fin 2024 ont joué en faveur du Vieux Continent et ont profité à toutes les classes d'actifs. Les perspectives économiques ont montré des signes timides d'amélioration. Le résultat des élections en Allemagne est vu aussi de manière positive par les investisseurs. Une coalition CDU/CSU-SPD plus solide, et des dépenses de défense qui devraient atteindre 2,5 % du PIB d'ici 2027 soutiennent la confiance. En effet, l'entretien houleux entre Volodymyr Zelensky et Donald Trump, et l'annonce par ce dernier du gel de l'aide américaine à l'Ukraine, signifient un réarmement de l'Europe. Ce constat a profité aux valeurs dans la défense, à l'image de Rolls Royce dont le titre a nettement progressé au cours de la période.

Conformément aux attentes, la FED a décidé de laisser ses taux inchangés dans une fourchette comprise entre 4,25 % et 4,50 %, en raison du marché du travail qui reste solide. Comme attendu également, l'inflation reste quelque peu élevée avec un indice PCE qui a augmenté de 2,6% en décembre en rythme annuel, après 2,4% en novembre.

Les indices boursiers américains ont donc clôturé le trimestre dans le rouge avec un indice S&P 500 qui a reculé de plus de 8 % en euros. En cause, l'arrivée de l'Intelligence Artificielle (IA) chinoise DeepSeek, qui rivalise avec ChatGPT en termes de performances tout en ayant un coût de développement annoncé bien inférieur. Cette annonce rabat les cartes et vient bousculer les Américains seuls leaders dans ce secteur tout en soulevant des interrogations quant aux investissements massifs prévus et aux valorisations des acteurs de l'IA tels que Nvidia. Ce manque de dynamisme du secteur technologique aux Etats-Unis constitue la principale cause du ralentissement de la Bourse américaine même si cela ne remet cependant pas en cause les valeurs dans l'IA, à l'image de Nvidia qui a affiché des résultats record au dernier trimestre, avec un chiffre d'affaires de 39,3 milliards de dollars (+78 % sur un an). Malgré ces performances, l'action a plongé de 8,5 % en séance, victime de prises de bénéfices après un parcours exceptionnel depuis 2 ans.

#### Deuxième trimestre 2025

##### Économie : jusqu'ici tout ne va pas trop mal ...

Le deuxième trimestre a été marqué par une volatilité record, influencée par les guerres commerciales, les décisions des banques centrales et les tensions géopolitiques.

Les indices boursiers ont affiché sur la période -1,60% pour le CAC 40, +1,05% pour l'Eurostoxx et +1,90% pour le S&P 500 (en euros).

Les frappes israéliennes en Iran ont provoqué une flambée des prix du pétrole et de l'or, avant qu'un cessez-le-feu ne calme partiellement les marchés. Les tensions géopolitiques restent un risque majeur pour la stabilité régionale et les flux énergétiques.

Aux Etats-Unis, les droits de douane annoncés par Donald Trump ont été un coup dur pour la Chine au cœur des tensions commerciales, ripostant aux mesures américaines par des droits de douane élevés (125 % sur certains produits) et l'annulation de commandes à Boeing. Les négociations en Suisse en mai ont permis une trêve (tarifs réduits à 30 % côté américain, 10 % côté chinois), mais l'incertitude persiste. Les craintes d'un ralentissement économique ont pesé sur les marchés émergents, bien que certains aient bénéficié d'un report des investissements hors des États-Unis.

Malgré les menaces persistantes (hausse de 50% des droits de douane), les marchés européens ont plutôt bien résisté avec des entreprises qui ont affiché de bons résultats. Après avoir opté pour deux nouvelles baisses, la Banque Centrale Européenne (BCE) estime avoir maîtrisé l'inflation qui est retombée à 2 %. Cette décision pourrait marquer la fin d'un cycle d'assouplissement monétaire entamé il y a maintenant un an.

Cela contraste avec la situation américaine, où l'économie reste résiliente avec une augmentation des créations d'emplois en mai et des salaires qui continuent de progresser à un bon rythme. Cette solidité du marché du travail a ravivé les craintes d'une inflation persistante, incitant les investisseurs à revoir leurs anticipations sur les futures baisses de taux de la banque centrale américaine (FED). Jerome Powell, président de la Réserve fédérale, a confirmé une approche prudente, préférant attendre pour évaluer l'impact des droits de douane. Le rendement des taux obligataires à 10 ans américains a ainsi flirté avec les 4,5 %, reflétant ces inquiétudes. La baisse historique du dollar et la résilience relative de l'économie américaine ont dominé les débats, avec des incertitudes persistantes pour la suite de l'année.

### **Troisième trimestre 2025**

#### **Économie : l'application de droits de douanes et un contexte géopolitique compliqué n'entachent pas les performances des indices**

Le trimestre s'est achevé avec une belle performance des indices boursiers : +7,12% pour le S&P 500 (en euro), +3,37% pour l'EuroStoxx et +1,43% pour le CAC40.

Aux Etats-Unis, la période a été dominée par un accord commercial majeur avec l'Union Européenne le 27 juillet, évitant une guerre tarifaire plus agressive. Cet accord a imposé un droit de douane de 15% en échange d'engagements d'achats européens massifs de biens américains, notamment dans l'énergie et l'armement. Si cet accord a été bien accueilli, il a aussi entraîné des craintes inflationnistes, les entreprises américaines commençant à répercuter le coût des droits de douane sur les consommateurs. Sur les marchés, les indices américains comme le S&P 500 ont connu une forte hausse, portés par le secteur de l'Intelligence Artificielle (IA). Les géants technologiques comme Nvidia ont publié des résultats exceptionnels, avec une capitalisation boursière dépassant les 4000 milliards de dollars. Les investissements prévus dans l'IA devraient atteindre des centaines de milliards de dollars dans les prochaines années, consacrant la domination américaine dans ce secteur. Enfin, face à un ralentissement du marché de l'emploi, la Réserve Fédérale a infléchi sa politique et a procédé à une baisse de ses taux directeurs. Le président de la Fed, Jerome Powell, considère que le rebond de l'inflation, lié aux droits de douane, n'est que temporaire.

Côté européen, l'accord commercial conclu avec les États-Unis est perçu comme déséquilibré en sa défaveur. L'Europe craint une perte de compétitivité, d'autant que les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium (50%) sont maintenus et que des menaces tarifaires planent sur d'autres secteurs comme les semi-conducteurs. L'impact sur la croissance européenne est estimé à -0,4%. Par ailleurs, la situation politique en France a été une source majeure d'instabilité, avec l'annonce d'un vote de confiance, la chute inéluctable du gouvernement Bayrou, et l'absence de budget approuvé. Ces tensions ont conduit à un durcissement des taux d'emprunt français, qui dépassent désormais ceux de l'Italie et de la Grèce, et pèsent sur la confiance des entreprises et des consommateurs. Malgré ce contexte, l'inflation s'est stabilisée autour de l'objectif de 2% de la BCE, qui prévoit une pause durable dans sa politique monétaire. Les marchés actions européens, comme l'Eurostoxx 50, ont globalement progressé sur le trimestre, bien que les performances aient été tirées presque exclusivement par le secteur des financières et que les valeurs exportatrices aient souffert.

Enfin, le sommet d'Anchorage en Alaska entre Donald Trump et Vladimir Poutine n'a pas abouti à une percée diplomatique concernant la guerre en Ukraine. Aucun engagement concret n'a été pris de part et d'autre, laissant la paix dans la région comme un objectif lointain et maintenant une incertitude géopolitique.

### **Quatrième trimestre 2025**

#### **Économie : La hausse malgré les incertitudes géopolitiques**

Le quatrième trimestre 2025 a confirmé la bonne tenue des marchés financiers, malgré un contexte marqué par une forte instabilité politique et géopolitique. Les actions mondiales ont poursuivi leur progression, soutenues par la résilience des bénéficiaires des entreprises et par la vigueur persistante du secteur technologique. Sur la période, le CAC 40 a progressé de 3,62 %, l'Euro Stoxx 50 de 5,16 % et le S&P 500, exprimé en euros, de 2,84 %, tandis que l'indice MSCI World affichait une hausse de 3,39 %.

Aux États-Unis, l'administration a été partiellement paralysée par un « shutdown » prolongé, conséquence de l'absence d'accord budgétaire au Congrès. Cette situation, bien que fréquente dans l'histoire américaine, a privé les investisseurs de nombreuses publications macroéconomiques, rendant l'analyse de la conjoncture plus délicate.

Les communications parfois contradictoires des membres de la Réserve fédérale ont alimenté la volatilité, jusqu'à la décision de la Fed d'entamer en décembre un assouplissement monétaire avec une baisse de taux de 25 points de base. La banque centrale américaine justifie cette inflexion par un ralentissement progressif du marché du travail, même si l'économie dans son ensemble demeure robuste.

Les relations sino-américaines ont de nouveau pesé sur le climat de marché, la Chine ayant annoncé des restrictions sur les exportations de terres rares, suivies de menaces de nouveaux droits de douane par les États-Unis. En Europe, la période a également été marquée par une instabilité politique, notamment en France avec la chute rapide du premier gouvernement Lecornu. Malgré ce contexte, les marchés européens ont été portés par la bonne orientation des secteurs industriels et bancaires.

Le moteur principal du trimestre est resté la thématique de l'intelligence artificielle, qui continue d'exercer une influence déterminante sur les indices. Plusieurs géants technologiques ont publié des résultats spectaculaires : Nvidia a enregistré une hausse de plus de 60 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, tandis qu'Alphabet a franchi une capitalisation historique de 4 000 milliards de dollars grâce au lancement de Gemini 3. Les entreprises du secteur poursuivent un cycle massif d'investissements, soutenant la demande en semi-conducteurs et en infrastructures électriques. Bien que certains observateurs évoquent un risque de surchauffe, les valorisations demeurent jugées absorbables au regard des dynamiques de croissance et de rentabilité.

Enfin, les matières premières ont connu des évolutions contrastées : l'or a poursuivi sa hausse en réaction aux incertitudes géopolitiques, tandis que l'argent et le cuivre ont enregistré une progression notable dans un contexte d'anticipation d'une demande industrielle accrue. À l'inverse, le pétrole a sous-performé, pénalisé par un ralentissement de la demande mondiale et par des anticipations de croissance plus modérées en Chine et en Europe.

## Perspectives : une économie qui reste bien orientée

Pour 2026, le scénario central reste celui d'une normalisation progressive des politiques monétaires et d'une croissance mondiale résiliente. Aux États-Unis, la Réserve fédérale devrait poursuivre son cycle de baisse des taux au cours des prochains mois. La croissance devrait rester soutenue par l'assouplissement monétaire, les mesures budgétaires et les investissements massifs dans l'intelligence artificielle, malgré les effets différés des tensions commerciales.

En zone euro, l'environnement économique s'annonce plus équilibré. La croissance bénéficierait davantage de la demande intérieure et des plans de relance nationaux, tandis que l'inflation, proche de la cible, laisserait la Banque centrale européenne dans une posture d'attentisme. Le secteur bancaire européen, dopé par un contexte de marges d'intérêt toujours favorables, devrait continuer de contribuer positivement à la dynamique bénéficiaire régionale.

La Chine devrait poursuivre un rythme de croissance modéré, encadré par les autorités mais contraint par les vulnérabilités persistantes du secteur immobilier. Les marchés émergents apparaissent bien positionnés : leurs valorisations restent attractives, leurs perspectives bénéficiaires s'améliorent et un scénario de dépréciation progressive du dollar constituerait un soutien supplémentaire.

Dans l'ensemble, les perspectives pour 2026 restent positives, même si l'environnement demeure sensible aux chocs géopolitiques et aux risques liés à la soutenabilité des investissements dans la technologie.

## PERFORMANCE DU FONDS

ISIN	Part	Actif Net	Valeur Liquidative		Performance YTD
		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2025
FR0013413309	Part C en EUR	66,691,589.83	127,74	120.91	-5,35%
FR0013413291	Part D en USD	6,774,694.41	107,96	115.88	+7,34%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

---

Transaction	ISIN	Libellé	Date	Montant EUR
Achat	US91282CMH15	UNIT ST 4.125 01-27	20250224	720,458.46
Achat	US91282CMH15	UNIT ST 4.125 01-27	20250327	911,322.37
Achat	US91282CMH15	UNIT ST 4.125 01-27	20250722	1,666,076.49
Achat	US91282CMH15	UNIT ST 4.125 01-27	20251126	564,827.84
Remboursement	US88033GDK31	TENE HE 6.125 10-28	20251120	616,998.20
Vente	US08576PAL58	BERR GL 5.5 04-28	20250722	1,634,490.49
Vente	US25470DBJ72	DISC CO 3.625 05-30	20250421	885,672.47
Vente	US256746AH16	DOLL TR 4.2 05-28	20250519	1,604,091.69
Vente	US595017BE37	MICR TE 5.05 03-29	20250820	1,679,653.80
Vente	US91282CMH15	UNIT ST 4.125 01-27	20250612	593,224.77

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN USD

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **FRAIS D'INTERMEDIATION**

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un compte-rendu précisant les conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Ce document est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

### **POLITIQUE DE BEST SÉLECTION**

UBS La Maison de Gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements contrôle des risques, conformité et contrôle interne, juridique, gestion et la table de négociation et d'une évaluation régulière en comité broker sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant.

La politique de best selection est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires>

### **DROITS DE VOTE**

Conformément à l'article 321-133 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS La maison de Gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com) ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

### **CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE**

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS Asset Management France SA à l'adresse : [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

### **RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

### **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION**

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

### **RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)**

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

En application de l'article 6 du Règlement, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison des caractéristiques de l'objectif d'investissement du Fonds et ils ne constituent pas non plus un élément essentiel de la stratégie d'investissement. Le Fonds ne privilégie pas des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) particulières ou ne vise pas un objectif spécifique en matière de durabilité ou d'impact. Actuellement, ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le rendement du Fonds.

Par « risque de durabilité », on entend un événement ou une situation ayant trait à l'environnement, la responsabilité sociale ou la gouvernance qui, en se produisant, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur des investissements effectués par le Fonds.

Des informations complémentaires concernant l'intégration du risque en matière de durabilité sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com).

### **RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (Règlement Taxonomie)**

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **CALCUL DU RISQUE GLOBAL (VOIR PROSPECTUS)**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

### **REMUNERATIONS**

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos collaborateurs à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion (LMDG) vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, y compris le risque de durabilité, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/EU des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux organismes de placements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM) transposée en droit français ; (iii) les articles L.533-22-2 du code monétaire et financier et l'article 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les orientations de l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs en vertu de la directive AIFM publiées le 14 octobre 2016 (les orientations); et (v) la position de l'AMF DOC-2013-11 concernant la rémunération versée par les gestionnaires de FIA.

#### **Rémunération fixe**

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages peuvent comprendre une place de parking, des indemnités de formation, des indemnités de représentation et des frais d'hébergement.

### **Rémunération variable**

Les collaborateurs sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne doit pas remettre en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres en vue d'une gestion saine et prudente. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfaits par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

### **Détermination du montant de la rémunération variable**

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

### **Paiement de la rémunération variable**

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujéti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujéti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

### **Revue des examens visés à l'article 319-10,1, 3° et 4° du règlement général de l'AMF et modifications importantes de la politique de rémunération**

Le Conseil de surveillance d'UBS LA MAISON de Gestion valide chaque année la politique de rémunération et s'assure de la conformité du dispositif avec la réglementation et les politiques du groupe en réexaminant ses principes généraux et les définitions des personnes identifiées en qualité de preneurs de risques

La politique de rémunération a ainsi été révisée pour s'appliquer exclusivement à UBS LA MAISON de Gestion.

La rémunération variable du personnel identifié d'UBS LA MAISON de Gestion est assujéti à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir :

- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans;
- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 200 000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante:

- Un minimum de 50% du variable totale est différé, investi à 100% dans un fond notionnel ;
- L'acquisition se fera sur 5 ans ;
- Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué.

Le Conseil de surveillance effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Le dispositif de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion est également soumis au contrôle périodique du Groupe UBS.

### Rapport quantitatif 2025

Divulgateur des rémunérations OPVCM	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visées	
		Gérants	Autres
Nombre	25	12	4
Rémunération fixe	2 349 120	1 220 000	423 120
Rémunération variable	616 400	388 900	96 000
Performance fees	0	0	0
<b>Total (agrégat)</b>	<b>2 965 520</b>	<b>1 608 900</b>	<b>519 120</b>

**Note:** Les personnes visées autres que les gérants sont les membres du conseil d'administration ou du directoire, les dirigeants, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle ainsi que les personnes placées sous l'autorité de la SGP qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les personnes exerçant une fonction de direction et des preneurs de risques. La rémunération payée par la SICAV à personnes visées inclue une portion de la rémunération des délégués.

### AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

UBS La Maison de Gestion  
 39 rue du Colisée  
 75008 PARIS  
 Email : [www.lamaisondegestion.com/contacts](http://www.lamaisondegestion.com/contacts).

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
UBS LA MAISON DE GESTION  
39 Rue du Colisée  
75008 PARIS

Aux actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

*Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.*

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



2026.04.16 17:46:07 +02:00

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2025

**LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
UBS LA MAISON DE GESTION  
39 Rue du Colisée  
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



2026.04.16 17:45:42 +02:00

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.  
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672  
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-  
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en USD	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>84 884 930,46</b>	<b>42 703 750,14</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	84 884 930,46	42 703 750,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances (D)</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
<b>Dépôts (F)</b>		
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Prêts (I) (*)</b>		
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>		
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>84 884 930,46</b>	<b>42 703 750,14</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>40 760,97</b>	
<b>Comptes financiers</b>	<b>550 249,19</b>	<b>339 208,02</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>591 010,16</b>	<b>339 208,02</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>85 475 940,62</b>	<b>43 042 958,16</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en USD	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	79 332 080,83	40 880 039,35
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	5 768 551,26	2 035 700,01
<b>Capitaux propres I</b>	<b>85 100 632,09</b>	<b>42 915 739,36</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>		
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>85 100 632,09</b>	<b>42 915 739,36</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>		
<b>Emprunts (C) (*)</b>		
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>		
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>		
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	67 798,20	115 672,34
Concours bancaires	307 510,33	11 546,46
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>375 308,53</b>	<b>127 218,80</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>85 475 940,62</b>	<b>43 042 958,16</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en USD	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	5,59	
Produits sur obligations	4 014 969,36	3 274 252,17
Produits sur titres de créances		7 929,97
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	26 714,16	78 145,49
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>4 041 689,11</b>	<b>3 360 327,63</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-15 040,21	-28 619,98
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-15 040,21</b>	<b>-28 619,98</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>4 026 648,90</b>	<b>3 331 707,65</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-447 913,02	-361 362,93
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-447 913,02</b>	<b>-361 362,93</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>3 578 735,88</b>	<b>2 970 344,72</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>392 920,12</b>	<b>-935 576,09</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>3 971 656,00</b>	<b>2 034 768,63</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	123 457,25	-234 946,02
Frais de transactions externes et frais de cession	0,02	0,02
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>123 457,27</b>	<b>-234 946,00</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-7 619,04</b>	<b>89 269,76</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>115 838,23</b>	<b>-145 676,24</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en USD	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 545 279,95	35 440,30
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-185,66	4 723,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>1 545 094,29</b>	<b>40 164,19</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>135 962,74</b>	<b>106 443,43</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>1 681 057,03</b>	<b>146 607,62</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>		
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>		
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>5 768 551,26</b>	<b>2 035 700,01</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équipondérés d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est lié à la mise en place d'une stratégie "buy and hold" à horizon fin 2029. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente.

L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux.

Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV.

La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Actif net Global en USD</b>	<b>80 961 267,52</b>	<b>54 538 740,85</b>	<b>82 108 067,06</b>	<b>42 915 739,36</b>	<b>85 100 632,09</b>
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR en EUR</b>					
Actif net en EUR	71 121 811,13	48 937 018,65	71 616 355,09	38 587 280,27	66 691 589,83
Nombre de titres	679 856,628	440 375,955	628 557,880	302 061,047	551 540,713
Valeur liquidative unitaire en EUR	104,61	111,12	113,93	127,74	120,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	-0,46	-5,27	-0,38	-0,44	0,19
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	2,95	4,44	6,07	6,27	6,62
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD en USD</b>					
Actif net	81 543,90	2 310 707,69	2 997 060,41	2 958 610,64	6 774 694,41
Nombre de titres	819,000	23 869,707	29 173,975	27 404,349	58 462,814
Valeur liquidative unitaire	99,56	96,80	102,73	107,96	115,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,38	-4,31	-0,31	-0,36	0,15
Distribution unitaire sur revenu	2,43				
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur revenu		3,65	4,95	5,11	5,38

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

#### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.  
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance qui rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs et qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Une partie des frais de gestion peut rémunérer le placement de l'OPCVM effectué par un distributeur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Action USD D	Action EUR C
Frais de gestion financière	Actif net	1% TTC maximum	1% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% TTC maximum avec un minimum de 50 000 euros TTC par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM affichés ci-dessus, les coûts :

- - liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de la SICAV ;
- - juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de la SICAV.
- - les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RG AMF.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à la SICAV, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé destiné à l'Investisseur (DICI).

## Swing pricing

Les souscriptions ou rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

La société de gestion met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement afin de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions -rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, la valeur liquidative pourra être ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions - rachats est positif (respectivement négatif). L'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions -rachats sur la valeur liquidative des porteurs présents dans le Fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la société de gestion, et ils sont revus à une fréquence trimestrielle.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en USD	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>42 915 739,36</b>	<b>82 108 067,06</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	49 399 389,48	7 549 742,63
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-12 461 784,19	-49 517 633,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 578 735,88	2 970 344,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	123 457,27	-234 946,00
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 545 094,29	40 164,19
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>85 100 632,09</b>	<b>42 915 739,36</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	332 507,111	44 885 326,71
Actions rachetées durant l'exercice	-83 027,445	-11 421 563,60
Solde net des souscriptions/rachats	249 479,666	33 463 763,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	551 540,713	
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	40 444,520	4 514 062,77
Actions rachetées durant l'exercice	-9 386,055	-1 040 220,59
Solde net des souscriptions/rachats	31 058,465	3 473 842,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	58 462,814	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR FR0013413309	Capitalisation	Capitalisation	EUR	66 691 589,83	551 540,713	120,91
LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD FR0013413291	Capitalisation	Capitalisation	USD	6 774 694,41	58 462,814	115,88

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>						

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	84 884,93	84 884,93			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	550,25				550,25
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-307,51				-307,51
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>84 884,93</b>			<b>242,74</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers USD	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations				18 169,50	66 715,43		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	550,25						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-307,51						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>242,74</b>			<b>18 169,50</b>	<b>66 715,43</b>		

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers USD	Devise 1 EUR +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	40,76				
Comptes financiers					
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-21,73				
Comptes financiers	-307,51				
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>-288,48</b>				

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	59 054,30	25 830,63	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>59 054,30</b>	<b>25 830,63</b>	

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers USD)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	40 760,97
<b>Total des créances</b>		<b>40 760,97</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	21 732,11
	Frais de gestion fixe	46 066,09
<b>Total des dettes</b>		<b>67 798,20</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-27 037,23</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	417 188,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 724,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,61
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>3 971 656,00</b>	<b>2 034 768,63</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>3 971 656,00</b>	<b>2 034 768,63</b>
Report à nouveau		
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>3 971 656,00</b>	<b>2 034 768,63</b>

### Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>3 656 663,29</b>	<b>1 894 484,92</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>3 656 663,29</b>	<b>1 894 484,92</b>
Report à nouveau		
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>3 656 663,29</b>	<b>1 894 484,92</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 656 663,29	1 894 484,92
<b>Total</b>	<b>3 656 663,29</b>	<b>1 894 484,92</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

## Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>314 992,71</b>	<b>140 283,71</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>314 992,71</b>	<b>140 283,71</b>
Report à nouveau		
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>314 992,71</b>	<b>140 283,71</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	314 992,71	140 283,71
<b>Total</b>	<b>314 992,71</b>	<b>140 283,71</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>115 838,23</b>	<b>-145 676,24</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>115 838,23</b>	<b>-145 676,24</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>115 838,23</b>	<b>-145 676,24</b>

## Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>106 616,55</b>	<b>-135 632,71</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>106 616,55</b>	<b>-135 632,71</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>106 616,55</b>	<b>-135 632,71</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	106 616,55	-135 632,71
<b>Total</b>	<b>106 616,55</b>	<b>-135 632,71</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>9 221,68</b>	<b>-10 043,53</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>9 221,68</b>	<b>-10 043,53</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>9 221,68</b>	<b>-10 043,53</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	9 221,68	-10 043,53
<b>Total</b>	<b>9 221,68</b>	<b>-10 043,53</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## E. Inventaire des actifs et passifs en USD

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>84 884 930,46</b>	<b>99,75</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>84 884 930,46</b>	<b>99,75</b>
<b>Assurance</b>			<b>1 702 007,63</b>	<b>2,00</b>
WILLIS NORTH AMERICA 2.95% 15-09-29	USD	1 774 000	1 702 007,63	2,00
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>1 711 646,06</b>	<b>2,01</b>
CARLISLE COMPANIES 2.75% 01-03-30	USD	1 799 000	1 711 646,06	2,01
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>4 266 125,26</b>	<b>5,01</b>
KRAFT HEINZ FOODS 3.75% 01-04-30	USD	2 198 000	2 168 281,21	2,54
QORVO 4.375% 15-10-29	USD	2 114 000	2 097 844,05	2,47
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>5 832 708,72</b>	<b>6,85</b>
BATH BODY WORKS 7.5% 15-06-29	USD	1 817 000	1 863 627,25	2,19
GAP 3.625% 01-10-29	USD	2 428 000	2 318 019,36	2,72
LOWE S COMPANIES 4.5% 15-04-30	USD	1 617 000	1 651 062,11	1,94
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>2 233 342,56</b>	<b>2,62</b>
SEALED AIR CORPSEALED AIR CORP US 6.125% 01-02-28	USD	2 144 000	2 233 342,56	2,62
<b>Equipements de communication</b>			<b>1 644 775,20</b>	<b>1,93</b>
MOTOROLA 4.6% 23-05-29	USD	1 620 000	1 644 775,20	1,93
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>1 631 620,90</b>	<b>1,92</b>
ZIMMER BIOMET 5.35% 01-12-28	USD	1 573 000	1 631 620,90	1,92
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>6 186 563,91</b>	<b>7,27</b>
CDW LLC CDW FINANCE 3.25% 15-02-29	USD	2 147 000	2 091 903,81	2,46
FLEXTRONICS INTL 4.875% 12-05-30	USD	2 050 000	2 092 559,71	2,46
TRIMBLE 4.9% 15-06-28	USD	1 972 000	2 002 100,39	2,35
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>2 402 402,00</b>	<b>2,82</b>
NORDSTROM 4.375% 01-04-30	USD	2 503 000	2 402 402,00	2,82
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>8 376 498,18</b>	<b>9,86</b>
BLOOMIN BRANDS OSI REST PARTNERS LLC 5.125% 15-04-29	USD	2 469 000	2 264 028,08	2,66
EXPEDIA GROUP 3.25% 15-02-30	USD	1 746 000	1 694 524,53	1,99
MARRIOTT INTL INC NEW 4.625% 15-06-30	USD	2 099 000	2 131 815,82	2,51
MGM RESORTS INTL 6.125% 15-09-29	USD	2 190 000	2 286 129,75	2,70
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>3 908 430,70</b>	<b>4,59</b>
TELEDYNE TEHNOLOGIES 2.25% 01-04-28	USD	1 729 000	1 669 085,83	1,96
TRANSDIGM 4.875% 01-05-29	USD	2 231 000	2 239 344,87	2,63
<b>Logiciels</b>			<b>4 988 677,58</b>	<b>5,86</b>
ALLEGION 3.5% 01-10-29	USD	1 695 000	1 665 451,44	1,96
FORTUNE BRANDS INNOVATIONS INC 3.25% 15-09-29	USD	1 744 000	1 691 888,80	1,98
ORACLE 2.95% 01-04-30	USD	1 755 000	1 631 337,34	1,92
<b>Machines</b>			<b>1 672 018,74</b>	<b>1,96</b>
WESTINGHOUSE AIR BRAKE TECHNOLOGIES 4.7% 15-09-28	USD	1 631 000	1 672 018,74	1,96

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Métaux et minerais</b>			<b>1 675 013,01</b>	<b>1,97</b>
STEEL DYNAMICS 3.45% 15-04-30	USD	1 723 000	1 675 013,01	1,97
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>2 123 728,33</b>	<b>2,50</b>
HP 4.0% 15-04-29	USD	2 130 000	2 123 728,33	2,50
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>2 025 274,14</b>	<b>2,38</b>
IQVIA 6.25% 01-02-29	USD	1 877 000	2 025 274,14	2,38
<b>Produits alimentaires</b>			<b>2 122 135,52</b>	<b>2,49</b>
CONAGRA BRANDS 4.85% 01-11-28	USD	2 083 000	2 122 135,52	2,49
<b>Produits chimiques</b>			<b>2 119 111,27</b>	<b>2,49</b>
OLIN 5.0% 01-02-30	USD	2 113 000	2 119 111,27	2,49
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>1 655 454,17</b>	<b>1,95</b>
BROADCOM 4.0% 15-04-29	USD	1 650 000	1 655 454,17	1,95
<b>Services aux collectivités</b>			<b>3 235 799,95</b>	<b>3,80</b>
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.125% 31-01-27	USD	3 161 000	3 235 799,95	3,80
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>3 368 137,39</b>	<b>3,96</b>
AT AND T INC 4.3% 15-02-30	USD	1 654 000	1 682 422,15	1,98
VERIZON COMMUNICATION 3.15% 22-03-30	USD	1 747 000	1 685 715,24	1,98
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>2 170 265,59</b>	<b>2,55</b>
AMERICAN TOWER 2.1% 15-06-30	USD	2 392 000	2 170 265,59	2,55
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>6 405 400,04</b>	<b>7,53</b>
BLOCK FINANCIAL LLC 2.5% 15-07-28	USD	2 237 000	2 156 998,67	2,54
FISERV 2.65% 01-06-30	USD	2 294 000	2 118 467,58	2,49
GLOBAL PAYMENTS 2.9% 15-05-30	USD	2 291 000	2 129 933,79	2,50
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>1 675 467,77</b>	<b>1,97</b>
CROWN CASTLE INTL 3.1% 15-11-29	USD	1 752 000	1 675 467,77	1,97
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>7 668 974,57</b>	<b>9,01</b>
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS 4.625% 01-06-30	USD	2 353 000	2 285 639,82	2,69
ENCOMPASS HEALTH CORPORATION 4.75% 01-02-30	USD	2 242 000	2 274 741,30	2,67
HCA 4.125% 15-06-29	USD	1 667 000	1 662 195,57	1,95
TENET HEALTHCARE 6.125% 01-10-28	USD	1 423 000	1 446 397,88	1,70
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>2 083 351,27</b>	<b>2,45</b>
TAPESTRY 5.1% 11-03-30	USD	2 002 000	2 083 351,27	2,45
<b>Total</b>			<b>84 884 930,46</b>	<b>99,75</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	84 884 930,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	591 010,16
Autres passifs (-)	-375 308,53
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>85 100 632,09</b>

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 C EUR	EUR	551 540,713	120,91
Action LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 D USD	USD	58 462,814	115,88

## 6. ANNEXE(S)

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit:** LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 - Action EUR C

**Initiateur du PRIIP:** UBS LA MAISON de Gestion

**Groupe du fabricant de PRIIP:** UBS Europe SE

**Société de gestion:** UBS La Maison de Gestion

**ISIN:** FR0013413309

**Site web:** [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 18 décembre 2024.**

## En quoi consiste ce produit?

### Type

LMDG Dolan McEniry US Corporate 2029 (ici, "l'OPCVM" ou la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capitale Variable de droit français.

### Durée

La SICAV a été créée pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

### Objectifs

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équipondérés d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV. La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change. La SICAV met en oeuvre une stratégie de portage qui consiste à acheter des obligations et à les garder en portefeuille jusqu'à leurs maturités. A partir de la fin de la période de constitution initiale du portefeuille, l'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2029 (maturité finale de l'instrument ou option de remboursement sur décision du porteur) exclusivement libellées en dollars. L'objectif est d'optimiser le taux actuariel moyen à l'échéance du 31 décembre 2029 en sélectionnant les émetteurs offrant les perspectives de rendement comparativement supérieures, si le scénario de la société de gestion se réalise et compte tenu de leurs risques. Les obligations dans lesquelles la SICAV investit sont émises par des emprunteurs publics ou privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique aux États-Unis d'Amérique.

Dans la limite de 20% de l'actif net, le Gestionnaire pourra investir dans des obligations émises par des emprunteurs privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique dans un autre pays développé mais libellées en US Dollars. Le Gestionnaire n'aura pas de limite ni de préférence par secteur d'activité.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le Gestionnaire investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. La maturité effective de la SICAV étant prévue au 30 juin 2030, la SICAV pourra être gérée de manière prudente à partir du 31 décembre 2029 afin de faciliter sa fin de vie. La proportion des titres de catégorie spéculative de 30% représente son poids usuel dans le portefeuille. Toutefois, en cas de dégradation de notation de titres de catégorie Investment Grade en catégorie spéculative (dits à haut rendement) ou en raison de l'évolution des prix des sous-jacents, la proportion de titres High-Yield pourra atteindre 35% de l'actif net de la SICAV. Le Gestionnaire veillera lors de ses décisions de gestion à respecter la contrainte maximum de 30% de l'actif net en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marchés. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et +5. La fourchette de sensibilité au risque de crédit est comprise entre 0 et +5. Il n'y a pas d'exposition au risque actions. Il n'y a pas d'exposition au risque de change sur la catégorie d'action libellée en USD. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

**Affectation des revenus:** capitalisation

**Période de détention recommandée:** jusqu'au 31/12/2029

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

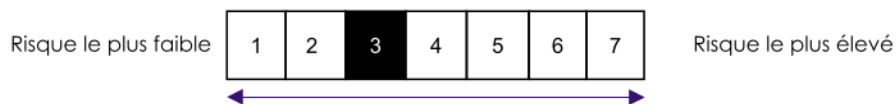
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : [contact@lamaisondegestion.com](mailto:contact@lamaisondegestion.com). Internet : [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12 heures auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la valeur liquidative à cours inconnu datée de ce même jour et calculée en J+1. ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 31 décembre 2029.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié aux investissements sur des titres spéculatifs, le risque actions, le risque lié à l'utilisation de produits dérivés et le risque de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée: 3 années.**

**Exemple d'investissement: EUR 10 000.**

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 470 EUR	3 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,30 %	-17,72 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 100 EUR</b>	<b>9 180 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-9,01 %	-1,69 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 070 EUR</b>	<b>11 250 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	0,66 %	2,38 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>11 570 EUR</b>	<b>12 780 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	15,67 %	5,03 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et mai 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre novembre 2015 et juillet 2017.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2020 et août 2022.

### Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	225 EUR	1 048 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	1,8%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	60 EUR
Coûts de transaction	0,14% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour cet OPCVM.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Cette SICAV a été créée pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur [www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives](http://www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives).

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : [reclamation@lamaisondegestion.com](mailto:reclamation@lamaisondegestion.com)

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : [www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires](http://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires)

### Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit:** LMDG DOLAN MCENIRY US CORPORATE 2029 - Action USD D

**Initiateur du PRIIP:** UBS LA MAISON de Gestion

**Groupe du fabricant de PRIIP:** UBS Europe SE

**Société de gestion:** UBS La Maison de Gestion

**ISIN:** FR0013413291

**Site web:** [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 18 décembre 2024.**

**En quoi consiste ce produit?**

### Type

LMDG Dolan McEniry US Corporate 2029 (ici, "l'OPCVM" ou la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capitale Variable de droit français.

### Durée

La SICAV a été créée pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

### Objectifs

L'objectif est de rechercher, sur l'horizon de placement recommandé, une performance supérieure à celle de l'obligation du Trésor américain de maturité 2029 majorée d'une prime de risque de crédit, mesurée par exemple par l'indice Markit CDX North America Investment Grade 06/29, cet indice est composé de 125 Credit Default Swap équipondérés d'émetteurs notés Investment Grade nord-américains.

L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. La SICAV cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du Gestionnaire) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B selon l'une des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ou de risque équivalent selon l'analyse du gestionnaire financier).

Il existe un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs en portefeuille ou de hausse de taux. Dans ce cas, l'objectif de performance pourrait ne pas être atteint. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance de la SICAV. La catégorie d'action en euros n'est pas couverte contre les fluctuations du change. La SICAV met en oeuvre une stratégie de portage qui consiste à acheter des obligations et à les garder en portefeuille jusqu'à leurs maturités. A partir de la fin de la période de constitution initiale du portefeuille, l'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2029 (maturité finale de l'instrument ou option de remboursement sur décision du porteur) exclusivement libellées en dollars. L'objectif est d'optimiser le taux actuariel moyen à l'échéance du 31 décembre 2029 en sélectionnant les émetteurs offrant les perspectives de rendement comparativement supérieures, si le scénario de la société de gestion se réalise et compte tenu de leurs risques. Les obligations dans lesquelles la SICAV investit sont émises par des emprunteurs publics ou privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique aux États-Unis d'Amérique.

Dans la limite de 20% de l'actif net, le Gestionnaire pourra investir dans des obligations émises par des emprunteurs privés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique dans un autre pays développé mais libellées en US Dollars. Le Gestionnaire n'aura pas de limite ni de préférence par secteur d'activité.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le Gestionnaire investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. La maturité effective de la SICAV étant prévue au 30 juin 2026, la SICAV pourra être gérée de manière prudente à partir du 31 décembre 2025 afin de faciliter sa fin de vie. La proportion des titres de catégorie spéculative de 30% représente son poids usuel dans le portefeuille. Toutefois, en cas de dégradation de notation de titres de catégorie Investment Grade en catégorie spéculative (dits à haut rendement) ou en raison de l'évolution des prix des sous-jacents, la proportion de titres High-Yield pourra atteindre 35% de l'actif net de la SICAV. Le Gestionnaire veillera lors de ses décisions de gestion à respecter la contrainte maximum de 30% de l'actif net en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marchés. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et +5. La fourchette de sensibilité au risque de crédit est comprise entre 0 et +5. Il n'y a pas d'exposition au risque actions. Il n'y a pas d'exposition au risque de change sur la catégorie d'action libellée en USD. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés ou de défaut, s'agissant d'un fonds buy & hold, si les risques énoncés se matérialisent de manière plus importante que prévue que les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

**Affectation des revenus:** capitalisation

**Période de détention recommandée:** jusqu'au 31/12/2029

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

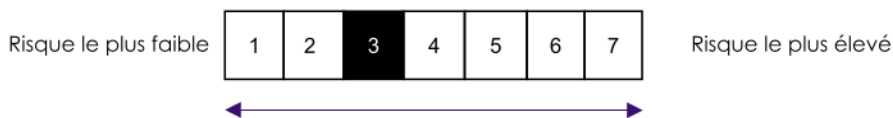
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : [contact@lamaisondegestion.com](mailto:contact@lamaisondegestion.com). Internet : [www.lamaisondegestion.com](http://www.lamaisondegestion.com)

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 12 heures auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la valeur liquidative à cours inconnu datée de ce même jour et calculée en J+1. ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 31 décembre 2029.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié aux investissements sur des titres spéculatifs, le risque actions, le risque lié à l'utilisation de produits dérivés et le risque de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée: 3 années.**

**Exemple d'investissement: USD 10 000.**

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 440 USD	3 770 USD
	Rendement annuel moyen	-25,64 %	-17,72 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 350 USD</b>	<b>9 180 USD</b>
	Rendement annuel moyen	-6,51 %	-1,69 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 020 USD</b>	<b>11 250 USD</b>
	Rendement annuel moyen	0,20 %	2,38 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 670 USD</b>	<b>12 780 USD</b>
	Rendement annuel moyen	6,67 %	5,03 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2021 et septembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre août 2017 et avril 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et mai 2024.

### Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	225 USD	1 048 USD
Incidence des coûts annuels (*)	2,2%	1,8%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 150 USD
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 USD
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	60 USD
Coûts de transaction	0,14% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	14 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour cet OPCVM.	0 USD

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Cette SICAV a été créée pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur [www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives](http://www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives).

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : [reclamation@lamaisondegestion.com](mailto:reclamation@lamaisondegestion.com)

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : [www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires](http://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires)

### Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.